



Communiqué de presse - Jeudi 12 novembre 2015

Le verdict de l'Europe est tombé : les directives nature sont tout à fait adaptées !

Les deux directives « Habitats » et « Oiseaux » actuellement à l'étude en Europe produisent bien plus de bénéfices que de contraintes. C'est ce que révèle une étude menée par des experts internationaux mandatés par la Commission européenne.

C'est officiel : les premiers résultats du Fitness Check, ou « REFIT », demandé par la Commission européenne concernant les directives « Oiseaux » et « Habitats », viennent d'être publiés. A l'origine du rapport, un questionnaire avait été adressé aux 28 pays de l'Union européenne.

On craignait que ces textes ne soient affaiblis dès lors que le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et son vice-président Timmermans, s'étaient engagés à une modernisation du droit de l'environnement.

Mais l'étude, réalisée par un panel d'experts, conclut que les directives sont cohérentes avec les autres politiques menées par l'Union européenne et ne voit pas de raison à ce qu'elles soient revisitées.

Ce rapport met également en évidence les immenses bénéfices qu'apportent ces lois, en comparaison à leur coût. Ainsi, alors que le réseau d'espaces protégés Natura 2000, à l'origine des directives, coûte environ 5,8 millions d'euros par an, il génère un profit de 200 à 300 millions d'euros par an dans les services écosystémiques, et 50 à 85 millions d'euros par an dans les économies locales.

En substance, les directives contribuent largement au développement durable et permettent un développement économique résolument compatible avec un maintien de la biodiversité. Si, de toute évidence, moderniser les directives n'a aucune raison d'être, l'étude souligne tout l'intérêt de renforcer leur application et donne une feuille de route aux politiques de l'Union européenne pour pallier aux pertes de la biodiversité.

Ce rapport arrive à point nommé, une semaine avant un rendez-vous crucial pour l'avenir de la biodiversité : défenseurs de l'environnement, politiciens et élus des institutions de l'Union européenne se retrouveront le vendredi 20 novembre 2015 pour une conférence sur les Directives Nature à Bruxelles, présidée par le commissaire pour l'environnement, Karmenu Vella.

« Il est clair que les directives oiseaux et habitats sont toujours d'actualité quant à leurs objectifs, et que les questions qui restent à régler sont leur réelle application dans chaque Etat membre, ainsi que la baisse constante des financements nécessaires à leur mise en œuvre. » - « Par ailleurs, les effets pervers de certaines politiques publiques telle que la PAC sont le problème central que la Commission européenne devrait revisiter » souligne **Dominique Aribert, Directrice de la Conservation à la LPO France.**

Informations complémentaires

[Pour en savoir plus, consultez le rapport des experts](#)

Contacts Presse

Carine Brémond

Attachée de presse LPO France

carine.bremond@lpo.fr / 06 34 12 50 69